

## Le pillage des campagnes, drame sous-estimé

Comme tout politicien libéral, M. Macron se souvient de la sécurité à la veille de l'élection - pour tout oublier ensuite. Puisqu'en ce jour, le président se soucie par exception de la sécurité des Français, qu'il veuille considérer la situation de ceux des campagnes - grave, voire pour certains, désespérante.

*« Intensification des vols de récoltes... Vols de fruits et légumes dans les hangars ou en plein champ... Alerte aux pilleurs de serres... Les éleveurs face au fléau des vols à la ferme... Les voleurs sont dans le pré... Ras-le-bol des agriculteurs... »*

Le pillage des campagnes s'aggrave, mal décompté par le service statistique du ministère de l'Intérieur dont le rigide outil est inadapté à ces razzias opportunistes. *Dixit* récemment un procureur du midi : « Je n'ai pas de chiffres car les vols ne sont pas recensés par objet dérobé ». Vol d'une rivière de diamants... vol d'un potiron - un vol, point final ! Oui, nos ministères de l'Intérieur et de la justice vivent en 1950... Porter plainte ? *« Ça ne sert à rien de saisir la justice, vu que les voleurs ne risquent pas grand-chose »* (un syndicaliste paysan).

Cependant, statistiques exactes ou pas, les élus locaux, syndicats agricoles, assureurs le clament, les agriculteurs le crient : la campagne française sert de terrain de chasse à des voleurs toujours plus actifs et professionnels. Un paysan : « on vient se servir dans les champs comme dans un libre-service ».

D'une simple maraude alimentaire sans risques - comment faire ses récoltes ou élever des animaux de l'intérieur d'un coffre-fort ? - les fermes souvent isolées et aisément accessibles en voiture - donc presque sans défense - subissent désormais des prédatons organisées et planifiées. Les fruits, légumes, œufs, animaux de basse-cour, etc., qu'on y vole, étant ensuite bradés sur des marchés ou au long des routes, par des proches ou complices des pillards eux-mêmes.

De longue date, les campagnes sont pillées ; longtemps, on y a volé l'outillage, le carburant, le matériel d'irrigation, les batteries, les dispositifs GPS - les tracteurs et engins agricoles, parfois. Mais là, les récoltes elles-mêmes disparaissent : fraises, asperges, melons, olives, courgettes, tomates : la liste des vols s'allonge sans cesse. Du travail nocturne, de pro : *« Ils arrivent avec des lampes frontales ; l'un guette et téléphone aux autres si l'on vient »*, dit un agriculteur.

Le pire fléau affecte l'élevage des agneaux, chevreaux, brebis, etc. ; certaines bergeries étant pillées à répétition. Là encore, cela relève du crime organisé : voleurs cagoulés, parfois armés, effractions et razzias nocturnes opérées après repérages soigneux. Naguère, ces vols touchaient plutôt la Loire-Atlantique, mais depuis 2020, ils affectent toujours plus la façade maritime, la Manche notamment ; désormais, l'intérieur du pays : à la mi-mai, un élevage de Parthenay (Deux-Sèvres) se fait voler 172 moutons et agneaux ; plus de 50 à Poiseux (Nièvre) ; animaux volés, parfois mutilés, voire abattus et dépecés sur place pour la viande, l'éleveur trouvant ensuite dans son pré leurs viscères sanglantes.

*Mais qui sont ces voleurs* interrogent, en mode naïf, des médias bienséants ; *Mystérieux vols de moutons*, titrent d'autres, décidés à regarder ailleurs. Or l'affaire est sans mystère : premier touché, le « Collectif des éleveurs pillés de Loire-Atlantique », désigne les nomades des camps voisins ; que, pour ces vols, les gendarmes arrêtent souvent (« délinquance itinérante » en *novlangue*). Un collectif aidant ces nomades décrit bien sûr cette « stigmatisation » mais excuse évasivement certains de ses protégés « dans une situation difficile ».

Situation pire encore pour les éleveurs d'ovins et caprins.

Puisque le ministère de l'Intérieur ignore l'affaire, extrapolons à sa place l'ampleur de ces rapines à l'échelle nationale.

En moyenne récente, 600 à 700 moutons sont volés par an dans les ± 170 élevages de Loire-Atlantique ; base minimale, 2 par exploitation. La France compte ± 40 000 élevages ovins de toutes tailles ; cheptel global, ± 7 millions de bêtes. Estimons prudemment que 50% de ces élevages sont indemnes. Et calculons : 2 moutons volés chaque année dans 50% de nos élevages, donne l'affolant total de 40 000 bêtes pillées par an. Au prix moyen d'une carcasse vendue par l'éleveur, le préjudice total annuel dépasse les dix millions d'euros.

Pour tout Français, le mouton évoque forcément le conte du Petit Prince. À présent, le président Macron devrait ne pas se borner à dessiner les moutons, mais bien plutôt agir pour les protéger. ■